

LE MESSAGER DE TAHITI.

ANNONCES :
1 franc la ligne.
AU COMPTANT.
S'adresser à l'imprimerie du
Gouvernement.

PARTIE OFFICIELLE.

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES COLONIES.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu, et la volonté nationale, Empereur des Français.

A VOUS PRÉSENTE ET A VENDU, SALET.

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État de la marine et des colonies.

Nous avons décrété le 15 janvier 1853, portant promulgation, dans les colonies, de divers actes de la législation métropolitaine, y compris une loi du 17 mai 1850, sur les substitutions, abrogée en France par l'article 8 de la loi du 7 mai 1849; Avons décrété et diversifié ce qui suit:

ARTICLE PREMIER.

Est abrogé le n° 1^{er} de l'article 1^{er} du décret du 15 janvier 1853 qui rend exécutoire, dans les colonies, la loi du 17 mai 1850.

ARTICLE 2.

Notre ministre, secrétaire d'État au département de la marine et des colonies, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 19 mars 1853.

Signé, **NAPOLÉON.**
PAR L'IMPEREUR.

Le ministre secrétaire d'État de la marine et des colonies,

Pour ampliation,

Le conseiller d'État directeur des colonies,

Signé, Trépoiss, Secré.

PARTIE NON OFFICIELLE.

Le Commissaire Impérial, Gouverneur, Chef de division Pagn, est arrivé à Papeete mercredi dernier, de retour de sa tournée dans les districts de Moorea...

Le chef de Tiarei, Maïhu, dont le district est un impérial de tenue, et qui a mérité d'être signalé par ses beaux travaux de route, est venu avec sa famille, sur l'invitation du Gouverneur, passer deux jours à l'hôtel du Gouvernement.

Les journaux de Californie que nous avons reçus par le dernier arrivage, contiennent leurs lecteurs d'une lettre sur Tahiti, écrite par un passager du *Neu-Orléans*, dont nous voulons à notre tour traduire nos abonnés.

« Un dîner de ce passager, « cette fille charmante, dont la beauté « défie toute description, placée aujourd'hui sous la domination « de la France, soumise à la loi martiale, n'est pas un lieu où « un blanc puisse habiter. Nulle âme qui vive ne peut s'y pro- « mener en plein air après huit heures du soir sans un permis « qu'il lui faut payer fort cher. Il se cite lui-même un exemple « pour avoir osé chanter à l'oreille d'une sentinelle : Halleluia ! « À droite alignement ! Il est vu, dit-il, arrêté et conduit à la « geôle » par vingt-quatre soldats suivis du commissaire de po- « lice, sabre nu en main, et forcés, c'est là le grand grief, force « de se contenter pour la nuit de la maigre pitance de la pri- « son. »

Nous ririons volontiers de cette boutade si elle n'était reproduite sérieusement par la presse de San-Francisco, avec accompagnement de réflexions offensantes pour les autorités locales. Mais nous devons rassurer les hommes voyageurs qui auraient quelque désir de visiter notre île, soit pour leurs affaires, soit pour leurs plaisirs. D'après les arrêtés de police, tout passager, et aucune exception n'a été faite pour ceux du *Neu-Orléans*, peut en toute liberté, non-seulement coucher à terre, mais se promener toute la nuit, si cela lui convient, dans les rues, par les routes, au clair de la lune, respirant à pleins poumons l'air frais de nos montagnes; les matelots seuls des bâtiments sur rade, et de cela à la grande satisfaction des capitaines, qui n'ont ainsi à redouter aucune désertion parmi leurs équipages, sont tenus de rentrer à bord une demi-heure après le coup de canon de retraite. En fait de blâmes, la police n'arrête après huit heures du soir que — les vaureaux qui troublent la sécurité publique, — les ivrognes qui se livrent à quelque tapage nocturne — et les

voleurs qui s'approprient ce qui ne leur appartient pas. Nous voulons bien ranger dans la catégorie des voleurs le correspondant de la presse californienne. Ce malheureux, après d'amples libations, se jette tout à coup à l'eau claire de la prison, aura été sans pendant son sommeil d'un radeau; la canne du commissaire de police se sera transformée à ses yeux en épée flamboyante; notre poste de huit soldats aura pris les proportions de l'armée des Machabées; il se sera dit : on m'arrête à huit heures du soir, donc aucun honnête passager ne peut se promener en plein air après huit heures du soir. Quant à cette accusation d'un permis acheté à prix d'or, c'est le trait calomnieux d'un esprit méchant. Et se réveillant le matin, l'œil encore froissé de son orgie de la veille, il aura adressé aux journaux de Californie les charabrias maladroites de son cerveau. Et c'est aux prunus incultes d'un ivrogne que la presse de San-Francisco s'est enlevée. Nous constatons avec plaisir que l'habile rédacteur de l'*Echo du Pacifique* n'a pu se résoudre que sous toutes réserves à répéter ces folles accusations contre une administration dont le caractère forme, mais essentiellement libéral, a donné au pays l'élan inattendu qui fait de Tahiti la gloire de l'Océanie.

Et bien ! nous voudrions aussi faire une simple réflexion sur les outrages que la presse de Sacramento ne craint pas de jeter au gouvernement de Tahiti. On y sent le serain d'une haine profonde et radicale, haine de race et de principes, comme si la France, en plantant hardiment au milieu des emigrants australiens et californiens son drapeau, noble emblème de la patrie, et signe de protection pour les nombreux enfants qu'elle compte épars aujourd'hui sur toutes les rives du Pacifique, en s'y montrant avec le courage de ses traditions et de sa supériorité morale, en s'efforçant d'annuler par deux voix dignes d'elle, à la civilisation, les peuplades de l'archipel de la Société que la lave californienne voudrait dévorer; comme si la France, disons-nous, par le seul fait de son existence dans ces mers, tenait en échec l'esprit californien, et méritait en cause cette société de francs-juges dont on cite des actes de brigandage qu'on n'avait jusqu'ici attribués qu'aux compagnons de Bouleux. Nous redoublons toutefois, aux passagers du *Neu-Orléans*, cette justice que si, parmi eux, quelques uns ont manifesté par leurs menées sur-le-champ repoussées, des dispositions à la révolte, la grande majorité est restée amie ou se sentiment vrai d'obéissance à la loi sur lequel toute société honnête repose.

TARIF DES DROITS SUR LES ARTICLES SUIVANTS,

A LEUR ENTRÉE A SENNY.

Alc. porter et bière en cordes,	0 s. 1 d. par gallon
en bouteilles,	0 2 "
Café, chocolat, cacao,	0 0 3/4 par livre.
Raisins et fruits secs,	0 0 1/2 "
Eau-de-vie épurée,	6 0 par gallon
Génévieve,	6 0 "
Rhum, viskey et autres esprits,	6 0 "
Cordons et liqueurs,	6 0 "
Yus en cordes ou en bouteilles,	1 0 par gallon
Sucre raffiné,	3 4 par 50 kilog.
— non raffiné,	2 6 "
Cigares et tabac à priser,	2 0 par livre.
Tabac manufacturé, 1 s. 6 d. par livre	0 0 "
jusqu'au 31 décembre 1853, puis ensuite	1 0 "
Tahiti non manufacturé, 1 s. 0 d.	0 61 "
Thé,	0 1 1/2 par livre

NOUVELLES DIVERSES.

Le *Journal des Débats* du 4 août résume ainsi les dernières tentatives d'accommodement faites près de l'empereur de Russie : « Nous apprenons, dit cette feuille, généralement bien informée, que depuis le 24 juillet il y a à Vienne une conférence diplomatique régulièrement ouverte sur les affaires d'Orient contre les quatre grandes puissances : l'Angleterre, la France, l'Autriche et la Prusse, qui assomés du drapeau singulier de maintenir avant tout l'indépendance de l'empire ottoman et la paix du monde, elles n'ont pas tardé à se mettre d'accord; que cette conférence a abouti après trois ou quatre jours de délibération; que les résolutions communes auxquelles elle s'est arrêtée sont : que, grâce au télégraphe électrique, réalisées par les quatre courtes, et que deux courtiers sont partis de Vienne, l'un pour Constantinople, l'autre pour Saint-Petersbourg, chargés d'aller porter aux parties les résolutions des quatre puissances qui peuvent être considérées comme un espèce d'ultimatum de l'Europe à la Russie. »



On assure que ces propositions, que des officiers de la marine, que de la Turpie le cabinet de Saint-Petersbourg, ne pouvaient avoir rien d'offensant pour l'empereur Nicolas, et à ce point, chances d'être acceptées par lui, car, dans l'état actuel des choses, la question d'Orient a été tellement agrandie et est devenue tellement importante, que si elle n'est réglée par une convention satisfaisante, elle entraînera un dénouement qui n'est pas de notre compétence. Nous avons trop de confiance dans la sagesse des gouvernements pour supposer un instant qu'on en vienne jamais aux dernières extrémités.

— Tout est tranquille en France. La fête du 15 août a été célébrée avec une splendeur magnifique.

— On récolte en France et en Italie une fameuse colle de 1846 à 1847. Les grandes quantités de grains sont expédiées d'Odessa, ou en attend également des Etats-Unis.

— A la date du 12 août, à Londres, des dépêches de Saint-Petersbourg, jusqu'au 5 août, assurent que l'empereur de Russie a définitivement accepté la proposition des quatre puissances alliées.

— Une autre dépêche de Trieste affirme que de son côté le sultan a acquiescé aux termes de l'arrangement rédigé à Vienne, et que les dangers d'une guerre générale européenne se sont évacués.

— L'opinion française causée par la question d'Orient a été si grande, et les craintes d'une conflagration générale si sérieuses, que l'on n'a accepté ces nouvelles que comme dubitatives, et on n'espère pas que leur confirmation officielle puisse parvenir à Paris avant le 13 ou le 16 août. Nous trouvons dans la seconde dépêche que rien de nouveau n'avait transpiré le 13.

— Le gouvernement turc a déclaré à l'Autriche que l'invasion de la Serbie serait considérée comme une déclaration de guerre.

— Le czar a accordé aux Hospodars de Valachie la permission de se rendre à Constantinople.

— Le grand steamer anglais *Arctur*, portait la malle de Bombay et 179 passagers, a coulé bas en mer; tout le monde a péri.

— Le grand steamer *Great-Britain* est parti de Liverpool le 11 août avec 570 passagers pour l'Australie et un fret considérable. Recueil de grands valeurs en articles d'orfèvrerie et de bijouterie.

— Les navires de guerre russes la *Païlas*, frégate montée par le vice-amiral Poutchikine, et le *Vorlock*, stramer, sont partis pour le Japon dans le but d'observer les mouvements de la division américaine. Le *Caïn*, vapeur de guerre, français, en station dans les mers de la Chine s'est aussi dirigé de ce côté.

— L'*Argus*, journal d'Honolulu, invite le gouvernement hawaïen à adopter des mesures plus libérales vis-à-vis du commerce étranger que celles en vigueur. Il fait un parallèle entre Honolulu et Tahiti, en faisant ressortir les avantages qu'offre ce dernier port, par suite des facilités et de l'économie qu'y trouvent les navires. Ainsi, les droits de port de la goëlette *Reynolds*, de 141 tonneaux, se sont élevés, à Honolulu, à 75 p. 20, tandis que le même navire n'a eu à payer à Tahiti, pour le même objet, que 44 p. 40.

— Une feuille américaine, publie les curieux détails statistiques suivants : les habitants des Etats-Unis dépendent en cigares espagnols tout le produit de leur exportation de bœuf, et un cognac français réuni de leur exportation de maïs. L'exportation totale de la viande de porc suffit à peine à payer l'importation des montres, et l'exportation du beurre, ainsi que la viande de bœuf, à payer celles des vins étrangers.

— Les journaux suédois du 4 juillet annoncent l'arrivée à Stockholm de la frégate *T. Engeström*, de retour d'un voyage autour du monde qui a duré deux ans.

— On annonce que les escadres française et anglaise ont quitté le mouillage de Beika pour se retirer à Tendos.

— Nous avons le regret d'annoncer que le vaccin qui nous avait été envoyé avec tant de bienveillance des Sandwich par M. le docteur Hildebrand n'a pas eu de succès.

BOURSE DE PARIS DU 5 AOUT.
3 0/0 79 1/2
4 1/2 0/0 403 3/4

AVIS AU COMMERCE EXTÉRIEUR.

La place manque complètement de vins, de spiritueux et de salaisons.

Les derniers arrivages ont été enlevés comme au vol. Les vins se sont vendus couramment 250 fr. la barrique. On en demande de tous les côtés.

L'administration des vivres a besoin de porcs vivants pour le service des militaires de la colonie. Les personnes

qui seraient en position d'en livrer immédiatement, sont invitées à faire parvenir leurs offres à M. le chef du service administratif, à Papeete.

BATEMENTS SUR RADE.

- DE GERSEE.
- 26 août. Erogale française *Forté*, commandée par M. de Miniac capitaine de frégate.
 - 16 octobre. Corvette française *Surville*, commandée par M. Ferré, lieutenant de vaisseau.
 - 16 novembre. Aviso à vapeur *Duroc*, commandé par M. de la Vassière, lieutenant de vaisseau.
 - Goëlette française *Nouveau*, desarmée.
 - Goëlette française *Kanamouhu*, desarmée.
 - Goëlette française *Fugère*, desarmée.
- DE COMBIEK.
- 20 août. Goëlette française *Diano*.
 - 27 octobre. Goëlette française *Adèle*, capitaine Hurdet, en partance pour Valparaiso.
 - 29 octobre. Brig américain *Swiss Boy*, capitaine Dexter, sur la rade.
 - 3 novembre. Trois mâts anglais *Trent*, capitaine Callett.
 - 5 novembre. Goëlette anglaise *Enowald*, capitaine Smith, en partance pour les îles Hapai.
 - 13 novembre. Goëlette de Rimatara *Urafatia*, capitaine Fataine.
 - 14 novembre. Trois mâts sardo *Distruzione*, capitaine Gazzalo, en partance pour Sydney.

Mouvement du port de Papeete du samedi 42 au samedi 17 novembre 1853.

ENTRÉS.

- 13. Goëlette de Rafates *Croftin*, capitaine Fairair, 16 tonneaux, 2 hommes d'équipage, 3 passagers, venant de Raiatea en 2 jours, 2,000 cocos.
- 13. Côté français *Nouveau*, capitaine Moine, 12 tonneaux, 6 hommes d'équipage, 8 passagers, venant de Huahine en 2 jours, 3,000 cocos.
- 13. Côté de Huahine *Bep*, capitaine Woodland, 17 tonneaux, 2 hommes d'équipage, 4 passagers, venant de Huahine en 2 jours, provisions.
- 13. Goëlette de Borahora *Bates*, capitaine Hall, 16 tonneaux, 2 hommes d'équipage, 2 passagers, venant de Huahine en 4 jours, provisions.
- 13. Trois mâts sardo *Distruzione*, capitaine Gazzalo, 238 tonneaux, 13 hommes d'équipage, 50 passagers, venant de la Californie en 37 jours.
- 16. Aviso à vapeur, le *Duroc*, commandé par M. de la Vassière, lieutenant de vaisseau, venant de Marsa.
- En vue du port pendant les journées du 17 et 18. Baliseur américain *Euphrate*, capitaine Peake, venant des Sandwich en 60 jours, 2,400 barils d'huile.

SORTIS.

- 13 novembre. Goëlette néerlandaise *Hydrogène*, commandée par M. Partridge, lieutenant de vaisseau, pour les îles Tonga.
- 13. Brig chilien *Pagano* de la Sierra, capitaine Larrazabel, pour Valparaiso, chargement d'entrée.
- 16. Trois-mâts américain *Emily Taylor*, capitaine West, pour les Etats-Unis, 5,300 barils d'huile.
- 17. Côté de Huahine *Bep*, capitaine Woodland, pour Huahine.
- 17. Goëlette de Borahora *Bates*, capitaine Barst.
- 19. Goëlette hambourgeoise *Aherwerdt*, capitaine Evers, pour Valparaiso.

ARSENAL DE FARE-UTE.

Le 46. L'avis à vapeur le *Duroc* atterrit le quai pour faire son charbon.
Le 47, à deux heures de l'après-midi, le brig américain *Swiss Boy*, de 300 tonneaux, a été hâlé sur la cale.

AVIS AU PUBLIC.

M. LEQUELLEC, tonnelier à Papeete, à l'honneur d'informer MM. les négociants, armateurs, capitaines de navires, etc., qu'il achète les vieux fûts, tels que quarts de salaisons, barils à eau-de-vie, etc. etc.

Messieurs les abonnés sont priés de vouloir bien adresser d'AVANCE le renouvellement de leurs abonnements, afin d'éviter les retards dans l'envoi du journal.

ANNONCES PAR ABONNEMENT à prix réduit. S'adresser à l'imprimerie du journal.

LE GERANT : BRIOT.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DU 13 AU 18 NOVEMBRE 1853.

DATES.	PRESSION BAROMÉTRIQUE hauteur moyenne. oscillation diurne.	TEMPÉRATURE.			Humidité moyenne en centes.	ÉTAT GÉNÉRAL DE L'ATMOSPHÈRE.				
		Minima.	Maxima.	Moyenne.		VENTS de la baie.	CIEL.	MER.	Phénomènes particuliers.	
S. 14	753,925	4,43	22,9	29,0	25,95	81,00	SO j. b.	Pluie.	Belle.	
D. 13	758,575	4,40	22,6	29,6	26,40	77,25	SO j. b.	Beau.	"	
L. 14	757,537	4,18	23,4	28,1	25,60	75,25	SO j. b.	Couvert.	"	
M. 15	757,837	4,15	22,7	28,8	25,75	79,50	E. j. b.	"	"	
M. 16	758,137	4,05	23,2	26,5	24,25	85,75	SW j. b.	Gr. pl. or.	"	
J. 17	758,775	4,23	22,8	28,1	25,65	82,5	N. f. b.	Pluie.	"	
V. 18	759,500	4,03	24,0	29,5	26,75	78,75	E. j. b.	Beau.	"	